énergies

DU 31 MARS AU 14 AVRIL 2003

BIMENSUEL N° 153 - 0,3 € - ISSN 1247-9233

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES DE GARDANNE

Agir pour la paix

Page 13

13 lunes : rendez-vous le 16 avril, p11

Premiers carnavals en images, p10

Zoom sur Gardanne-Vélo, p6

Sécurité aux abords des écoles, p9

agenda

VENDREDI 4 AVRIL
Conférence enfance
Des séparations accidentelles aux détachements nécessaires, les relations parents-enfants seront au cœur de la troisième conférence *Regards sur l'enfance* organisée par La Médiathèque, à 18h. Avec Gérard Neyrand, sociologue, Anne Boyer, psychologue clinicienne et Jean-Luc Fauguet, professeur à l'IUFM d'Aix.

DIMANCHE 6 AVRIL
Découverte tir à l'arc
Le CLES vous invite à une initiation gratuite à ce sport entre 9h30 et 17h au gymnase de Fontvenelle...
Amenez votre pique-nique.

MARDI 8 AVRIL
Bosch et Grünewald
Martine Viala analysera deux tableaux du début du 16e siècle, de Jérôme Bosch (La tentation de Saint-Antoine) et Matthias Grünewald (retable d'Issenheim). A 18h15 dans l'auditorium de La Médiathèque.

Livres-objets
Deux classes de maternelle de Gardanne ont travaillé avec la plasticienne Cécile Baud sur la fabrication de livres-objets. Visite commentée de l'exposition de 14h à 16h, suivie d'une lecture.

DU 7 AU 11 AVRIL
Semaine des arts
Exposition des travaux des étudiants de l'école d'Arts Plastiques et le jeudi 10, un stand d'informations sera à la disposition du public.
Renseignement auprès de l'école d'Arts Plastiques (04 42 51 07 99).

MERCREDI 9 AVRIL
Parents perdus
Teatro delle Briciole présente une adaptation libre du Petit Poucet, pour enfants à partir de 4 ans. Trois d'entre eux choisis dans le public joueront sur scène le Petit Poucet et ses frères. Maison du Peuple, à 10h, 5 et 6 €. Réservations au service culturel (04 42 65 77 00).

VENDREDI 11 AVRIL
Médéric Collignon
Dans le cadre de son cycle *Un endroit où aller,* La Médiathèque présente un concert solo de Médéric Collignon, un musicien de jazz qui va du reggae au trash en passant par le rap et la salsa. A 20h30 dans l'auditorium.

Les enfants de l'ovale

FONTVENELLE, LE 12 MARS. Ce mercredi-là, les cages de foot du stade de Fontvenelle se sentaient bien seules. Il y avait bien 250 enfants sur la pelouse, mais aucun ne couraient après un ballon rond. *«Allez les gars, on plaque ! Attaquez-le aux jambes ! Aplatis !»* Car c'est bien de rugby dont il s'agit. Pour un coup d'essai, le Gardanne Rugby club a fait un coup de maître. Aix, le SMUC, Martigues-Port de Bouc, Marseille-Huveaune et Fos ont répondu à l'invitation pour ce tournoi des 5-9 ans. *«Les enfants aiment bien le rugby, explique Jean-Pierre Ulpat, il suffit juste de le leur faire découvrir. On leur apprend surtout à se respecter mutuellement.»* S'il n'y a pour l'instant pas de filles dans l'école de rugby de Gardanne, les autres clubs n'avaient pas hésité à aligner des équipes mixtes.

Le tournoi de rugby organisé par le CLES a été un succès.
Photos: T. Rostang

Un forum sur la santé au lycée de Valabre

LYCÉE AGRICOLE, LES 10 ET 11 MARS. C'est à l'initiative d'une classe de terminale BTA qui travaille sur ce projet depuis deux ans que s'est tenu un grand forum sur la santé le 10 mars suivi le lendemain d'une journée de sensibilisation à la sécurité routière. L'ensemble des élèves de l'établissement a pu pleinement participer aux conférences organisées sur le thème *Les jeunes et la fête* et aux ateliers mis en place dans le cadre de la sécurité. La conseillère principale d'éducation, deux professeurs de la classe ainsi que l'infirmière, coordinateurs de la manifestation n'ont pas manqué de souligner l'implication des jeunes organisateurs. *«Un grand nombre d'intervenants a répondu présent, des associations, les pompiers, la gendarmerie, la police, les membres de la sécurité routière, souligne Mme Juvin, infirmière du lycée. Le bilan est très positif.»*

Arcs Images expose à l'Écomusée

ÉCOMUSÉE DE LA FORÊT, MOIS DE MARS. C'est dans un environnement qui se rapporte au thème de leur exposition que les photographes de l'association *Arc Images,* basée à Rousset, ont accroché leurs œuvres. Une trentaine de photographies représentatives de la nature abstraite, en couleur et en noir et blanc, habillent gaiement les murs de la salle d'exposition de l'Écomusée : salines, flaques d'eau, traces de soufre, écorces, résine, pétales, sous-bois, feuilles... On devrait retrouver le concours de photographie de la haute vallée de l'Arc organisé chaque année par cette association à l'espace Bontemps d'ici quelques mois.

L'art et la nature ne font qu'un.

Construire un empire en un après-midi

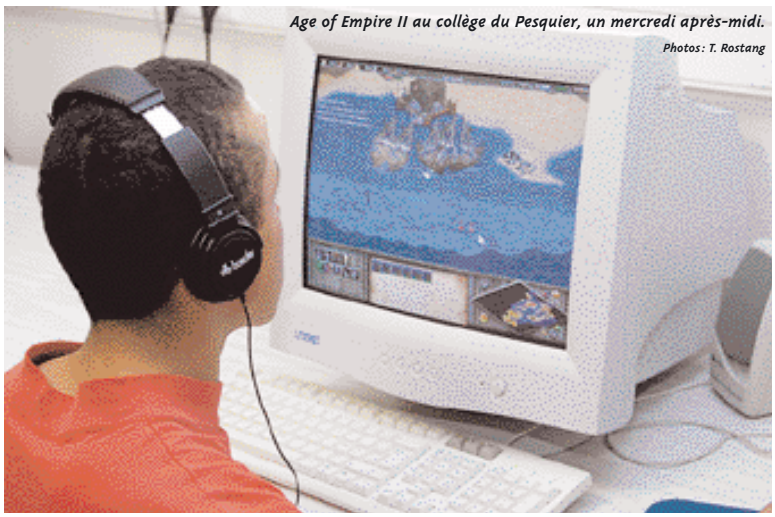
Age of Empire II au collège du Pesquier, un mercredi après-midi.
Photos : T. Rostang

LE PESQUIER, LE 19 MARS. Ce jour-là, dans la salle d'informatique du collège du Pesquier, les Sarrazins combattent les Ottomans pour leur piller leurs ressources naturelles. Les jeux en réseau sont-ils plus forts que l'actualité internationale ? En tout cas, les onze participants au jeu *Age of Empire II* ne se sont pas posés la question. *« Nous avons voulu les amener progressivement à ce type de jeu, qui favorise la stratégie, l'esprit d'équipe et la gestion des ressources, plutôt que des jeux très violents comme Counter Strike, »* explique Radouane Dehbi, animateur au service jeunesse. Réalisée en partenariat avec le collège du Pesquier et son animateur multimédia Fehti Rahou, l'opération s'inscrit dans le cadre de la fête de l'Internet. Pendant toute la semaine, à La Médiathèque, des postes installés à l'auditorium permettaient de faire des recherches sur des sites dédiés à l'emploi, alors que l'ANPE présentait son site le samedi après-midi.

Plus d'espace pour la Médecine du travail

AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, LE 14 MARS. La première pierre du futur bâtiment de la médecine du travail du pays d'Aix a été posée sur un terrain attenant à l'ancien Pergé Viande, les locaux existants étant devenus bien trop petits. *« Trois cabinets médicaux et un laboratoire y seront installés sur une surface de 200 m² et un parking sera aménagé au rez-de-chaussée. Les travaux devraient durer entre 8 et 10 mois »* a déclaré M. Didier, chargé de mission.

Un marché pas comme les autres

SUR LE MARCHÉ, LE 9 MARS. Promeneurs et clients du dimanche matin auront très certainement été surpris par les comédiens du collectif *Kati Bur,* qui se sont discrètement immiscés sur le marché. En toute simplicité, sans agressivité, des textes, des petites histoires, des instants musicaux ont été proposés aux passants, sur trois points fixes au départ, sous forme de déambulatoire ensuite sous de grands parapluies colorés pour plus d'intimité. Comme l'a souligné Pascale Blanc Ponenti du service municipal de la culture, *« nous cherchons des moyens de rapprocher le plus grand nombre d'habitants de la culture, nous voulons faire en sorte que cette dernière aille au cœur de la cité, le marché nous est apparu comme une opportunité. En ce qui concerne le contenu et la fréquence des interventions, nous devons encore tester d'autres formes, nous adapter à notre public. »*

Le collectif Kati Blur a pris place devant la marie, au boulevard Bontemps et à la rue Jules-Ferry.

Solidarité avec les femmes irakiennes

MAISON DU PEUPLE, LE 8 MARS. Comment ne pas penser à la population irakienne en ce 8 mars ? Dans la Maison du Peuple où l'UFF s'est installée pour l'après-midi, des panneaux informent les visiteurs, parmi lesquels de nombreux hommes. Il aura été question de la marche des femmes de Fontenay, de la situation des femmes au Nigéria, en Tchétchénie, en Afghanistan, en Palestine ou en Jordanie. *« Depuis dix ans, la population civile irakienne subit les conséquences de l'embargo international et de la dictature de Saddam Hussein, a déclaré Éliane Dufour, présidente de l'UFF Gardanne. Partout dans le monde les femmes sont les premières à refuser la militarisation et aussi les premières à subir la violence. »* L'après-midi aura été animée par une pièce de théâtre *Désordre,* trahisons et gigot d'agneau par la compagnie locale *Coup de théâtre.*

Un stade St-Pierre lumineux

Un nouvel éclairage pour la pelouse de Biver.

C'est un groupe un peu particulier qui a foulé la pelouse du stade St-Pierre de Biver en cette soirée du 14 mars. Sans maillots, shorts ni chaussures à crampons, plusieurs dizaines de personnes étaient venues, invitées par la municipalité et le Biver-Sports, pour découvrir le nouvel éclairage du terrain principal. Ces 200 lux de lumière (un investissement de 58 000 €, 380 000 F) vont permettre à l'équipe première de s'entraîner en soirée ou d'organiser des matchs non officiels en nocturne. Comme l'a noté Lucien Moraldo, adjoint au sport, *« tous les stades de la ville sont désormais éclairés et permettent ainsi une augmentation des heures de pratique. »* Michel Amore, le président du Biver-Sports, a évoqué l'intérêt que représentait pour le club cette nouvelle installation. Rappelons que ce stade avait été construit voici plusieurs dizaines d'années par les mineurs de Biver puis repris après 1977 en gestion par la mairie.

Les honneurs pour René Vespini

Cette soirée du 14 mars au stade St-Pierre a également été marquée par la remise de la médaille d'or de la jeunesse et des sports à René Vespini. Roger Meï a rappelé *« toute l'amitié et la considération qu'il a pour l'homme qui depuis plus de 50 ans est la mémoire vivante du Biver-Sports. »* Co-fondateur du club, puis tour à tour trésorier, dirigeant, secrétaire et président, René Vespini aura marqué l'histoire du club. C'est avec beaucoup d'émotion dans la voix qu'il a remercié "du fond du cœur" ses nombreux amis venus participer à cette cérémonie. *« C'est une soirée lumineuse pour moi, a-t-il précisé. Depuis le livre que j'ai écrit l'an dernier sur le Biver-Sports, je vais de surprise en surprise. Et la dernière a été la lettre que j'ai reçue du ministre des sports m'informant de l'attribution de cette médaille, suite à la demande formulée par le maire de Gardanne. J'en suis très touché. »* Comme un cadeau supplémentaire, il a reçu l'embrassade des enfants du club, enfants dont il continue à assurer les comptes-rendus de matchs dans la presse locale.

Le dévouement de René Vespini reconnu officielement.
Photo : T. Rostang

Les nouveaux Gardannais reçus en mairie

Ils ont été une quarantaine à répondre à l'invitation lancée par le maire et les élus. Les nouveaux arrivés dans la commune ont eu la possibilité de rencontrer les élus ainsi que les responsables des divers services municipaux présents après un discours de présentation de la ville par Roger Meï. Parmi ces arrivants, des originaires du Var, du Nord, de l'Est, installés ici pour des raisons personnelles ou professionnelles. *« Nous sommes venus habiter à Gardanne en juillet dernier, suite à une mutation professionnelle à l'usine de Pechiney, déclarent M. et Mme Gerardin. Ce que l'on apprécie par dessus tout, ce sont les activités culturelles abondantes et de qualité pour une ville de 20 000 habitants, tout comme les transports en commun, même s'ils sont trop peu utilisés. »* Pour M. et Mme Boiron, plus âgés, ce déménagement a permis de se rapprocher de leurs enfants, tout en vivant agréablement dans une ville de taille *« humaine où l'on se sent bien. »* Bienvenue à tous.

De quoi être incollable sur la ville et ses actualités.

Un regard sur la famille

C'est dans la cadre de ses conférences sur l'enfance intitulées *Regards sur l'enfance* que La Médiathèque a accueilli le 7 mars dernier la troisième rencontre de la saison autour du thème *La famille d'hier à aujourd'hui.* Animée par Viviane Karsenty, journaliste à France 3, elle a réuni une cinquantaine de personnes venues assister au débat durant lequel sont intervenus Thierry Bloss, sociologue, Evelyne Granjon, pédopsychiatre, Anne-Marie Mariani, avocate pour enfants et Dominique de Saint-Mars, auteur de la série *Max et Lili.* Si les législateurs se penchent sur le domaine de la famille pour tenter de faire évoluer ses droits, la réalité ne suit pas toujours.

« D'un côté, on permet aux pères comme aux mères de reconnaître leur enfant à la naissance, commente Thierry Bloss. On invente le pacs, la société évolue en ce qui concerne l'accouchement sous X. Parallèlement, un couple homosexuel ne peut adopter un enfant en France ; après une rupture conjugale, la seule obligation des pères concerne le versement de la pension alimentaire. » C'est autour de cette situation quelque peu décalée que s'est instauré un débat avec le public qui aura duré plus de deux heures. La prochaine conférence sur l'enfance à La Médiathèque se déroulera le 4 avril prochain sur le thème *Enfants-parents : détachements ou séparations, risques et bienfaits ?*

Les élections au Conseil Municipal des Enfants auront lieu dans quelques jours, la dernière ligne droite est chargée pour les candidats. Les 7, 8 et 9 avril, les enfants gardannais âgés de 9 à 15 ans seront appelés à élire leurs représentants.

Les jeunes citoyens aux urnes

Le calendrier de ces prochains jours est serré. Mi-mars, les organisateurs de ce projet ont distribué à l'ensemble des élèves concernés dans les écoles et les collèges de la ville les cartes d'électeurs et les actes de candidatures accompagnés de l'autorisation parentale. Le 21 mars, ces documents ont été récupérés et les candidats ont été reçus par Roger Meï et les élus le 26. Suite à cette rencontre, les enfants auront à rédiger leur programme électoral, avec l'aide des animatrices. Les élections se dérouleront le 7 avril dans toutes les écoles primaires pendant les récréations, le 8 avril dans les collèges et le 9 avril de 13h30 à 15h au service enfance de la rue Borély pour les jeunes Gardannais non scolarisés dans la commune, ce qui représente une vingtaine d'enfants. Chaque enfant aura à élire deux candidats, une fille et un garçon. Les 17 premières filles et les 17 premiers garçons seront titulaires et participeront aux travaux des commissions et aux assemblées plénières. Les 17 suivantes et 17 suivants seront suppléants. *« Nous mettrons en place un vrai matériel de vote avec des isoloirs, des urnes et un dispositif identique à celui des élections d'adultes, souligne Marie-Ange Chappe, responsable du service municipal de l'enfance. Les résultats seront communiqués le 9 avril à 17h à la mairie, la formation des nouveaux conseillers débutera dès le 14 avril pour une première réunion plénière le 30 avril. »*

C.N.

Un budget réaliste et sérieux

Le Conseil municipal du 20 mars a adopté le budget de la commune pour l'année 2003.

C'est un budget réaliste, avec un faible endettement, qui préserve l'avenir.

Pour la première fois en six ans, il prévoit une augmentation de la part communale des impôts de 2 %. Par contre les tarifs de l'eau et de l'assainissement restent inchangés.

Notre commune comme toutes les communes de France est confrontée à un transfert des charges de l'État, qui fait payer aux villes les allègements d'impôts des particuliers.

En ce qui concerne la taxe d'habitation, moins d'un ménage sur deux y est assujetti à Gardanne, elle demeure moins élevée que dans bien des communes (il n'y a pas ici de taxe d'enlèvement des ordures ménagère qui nous sera imposée dans le cadre de l'intercommunalité). Enfin les services rendus à la population sont plus importants que dans la moyenne des communes de même catégorie, comme l'a souligné la chambre régionale des comptes lors de l'examen des finances de la ville.

Roger Meï
Maire de Gardanne

Notre prochain numéro d'énergies présentera en détail les choix budgétaires 2003.

L'OFFICE DE TOURISME ORGANISE une visite guidée de la vieille-ville et du musée *Gardanne autrefois,* le samedi 5 avril. Rendez-vous à 14h devant l'Office, 31 bd Carnot, Tél. 04 42 51 02 73.

LA PROCHAINE COLLECTE DE SANG aura lieu le vendredi 11 avril de 8h à 12h30 dans la salle du conseil municipal de la mairie de Gardanne.

POUR L'INSTRUCTION DES DOSSIERS d'autorisation du droit des sols (permis de construire, déclaration de travaux ...), le service municipal de l'urbanisme reçoit le public les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, Bât. St-Roch route de Nice.

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE PROGRAMME une audition pour ses élèves en clarinette, saxophone, accordéon, violon et flûte le mardi 1er avril à 18h30, au cinéma 3 casino. Entrée libre.

UN FESTIVAL AUTOUR DE L'ARTISANAT est organisé par le Conseil général et la chambre des métiers les 4, 5 et 6 avril. Au programme, 80 exposants, défilés et shows, expositions, démonstrations. A l'Hôtel du département, 52 av. de Saint-Just, Marseille. Entrée libre de 10h à 19h.

Le doyen des clubs gardannais a obtenu l'organisation de la première manche du trophée Gambetta, le 6 avril prochain. L'occasion de revenir sur l'évolution de Gardanne Vélo, qui s'est installé dans ses nouveaux locaux de Fontvenelle.

Les VTT changent de braquet

Dans la grande pièce carrelée, une table chargée de petits pains au lait, de compotes de fruits et de carreaux de chocolat attend patiemment les vététistes. Au fond, un petit local technique autorise les réparations et l'entretien des mécaniques. Près de l'entrée, un tuyau d'arrosage s'impose quand il s'agit de nettoyer (dehors) les vélos couverts de boue par les intempéries de l'hiver. Par ce bel après-midi de mars, il ne servira pas. C'est ici que le *Gardanne Vélo* s'est installé depuis septembre dernier. Ici, c'est au complexe sportif de Fontvenelle, dans le bâtiment qui donne sur le parking, à quelques mètres du plan d'eau et des courts de tennis. *« Au niveau sécurité, c'est quand même beaucoup mieux qu'à l'avenue Léo-Lagrange, souligne Nathalie Lecourt, membre du bureau du club. Et quand il pleut, tout le monde peut entrer dans le local. De plus, on a l'atelier qui nous permet d'apprendre aux enfants comment démonter une roue ou réparer une crevaison. »* Les parents sont également satisfaits du déménagement, puisqu'ils peuvent désormais se garer à quelques mètres du local pour charger et décharger les vélos. *« C'est important aussi de pouvoir nettoyer les vélos sur place. Beaucoup d'enfants habitent en appartement et ne peuvent pas le faire chez eux. »* Si un VTT tout équipé pour la compétition peut facilement atteindre les 5 000 €, les dirigeants du club conseillent fortement aux parents de ne pas investir dans un vélo coûteux pour un débutant : *« la plupart des nouveaux adhérents arrivent avec leur vélo qu'ils ont acheté en supermarché. Ensuite, si l'on est passionné, on peut commencer à changer des pièces petit à petit. »* Le club négocie d'ailleurs avec des fabricants pour obtenir des rabais de 50 % sur le matériel. *« C'est ce qu'on appelle le co-factory, une forme de sponsoring. Mais les fabricants ne s'engagent qu'avec des clubs qui obtiennent des résultats. »* Depuis l'organisation réussie d'une manche du trophée Gambetta le 2 juin 2002, le club est passé à la vitesse supérieure : 76 licenciés, dont une quinzaine d'adultes, et trois juniors (Steve Lecourt, Pierre Giraud et Guillaume Authier) qui participent à la coupe de Provence. Et les organisateurs du trophée Gambetta ont renouvelé leur confiance au club gardannais pour organiser la première épreuve de la saison (voir ci-dessous), dans la colline de la Brignolle. D'ailleurs, les vététistes n'utilisent pas seulement la colline comme un terrain de jeu : ils la surveillent et l'entretiennent. *« A Mangegarri, on trouve beaucoup de canettes et d'emballages de Mc Do, souligne Alain Giraud. Avant la course, on nettoie intégralement le parcours, et on recommence le lendemain. Autant dire qu'on rend le site plus propre que ce qu'on l'a trouvé ! »* Cet après-midi, les enfants ont repéré une épave de voiture fumante et ont aussitôt prévenu les pompiers par portable. VTT, comme vigilance tout terrain ?

La colline de la Brignolle, terrain de jeu favori des vététistes.
Photos : T. Rostang

IL FAUT NÉGOCIER AVEC DES FABRICANTS POUR OBTENIR DES RABAIS

A l'arrivée au local, un goûter attend les cyclistes.

Bruno Colombari

trophée Gambetta, deuxième

L'an dernier, c'est à Gardanne que le trophée Gambetta s'était installé pour sa dernière manche. Satisfaits par la qualité de l'accueil de *Gardanne Vélo,* les organisateurs ont donc coché la date du dimanche 6 avril pour ouvrir la saison 2003, à nouveau à Gardanne, dans la colline de la Brignolle qui surplombe le puits Morandat. 250 vététistes, filles et garçons de 7 à 16 ans sont attendus pour l'occasion, répartis en cinq courses de longueur et de difficultés différentes sur un circuit fermé et balisé. La première course (cadets) commencera à 9h15, la dernière (poussins) à 15h15. Les récompenses seront attribuées à partir de 15h30. Pour s'inscrire, il n'est pas indispensable d'avoir une licence FFC (mais dans ce cas, un certificat médical de moins d'un an est nécessaire). Des bulletins d'inscription ont été distribués dans les écoles. On peut aussi passer au siège du club, au stade de Fontvenelle (accès côté parking). L'inscription s'élève à 7 €, un cadeau sera remis à tous les participants.

Précipitation, conflit avec le personnel, interdiction d'accéder au fond, manque de transparence... L'arrêt de l'extraction charbonnnière se passe mal. Les collectivités locales et les associations tentent d'y voir plus clair.

Les mystères des profondeurs

Puits Morandat, les Houillères veulent vendre au prix des Domaines.

Que vont devenir les installations minières ? Où en est le projet d'ennoyage ? Qui peut accéder au fond ? C'est pour faire un point sur ces questions que le comité de vigilance, composé d'élus du bassin minier et d'associations, s'est réuni en mairie le 13 mars dernier, dix jours après que le Préfet ait reçu les maires en présence de la DRIRE et de la direction des Houillères. Tout laisse à penser que la précipitation dans laquelle s'est déroulé l'arrêt de l'extraction masque mal une volonté, au niveau de l'État, de mettre tout le monde devant le fait accompli et de rendre le processus irréversible. *« Il y a nécessité d'une contre-expertise sur la question de l'ennoyage, souligne Roger Meï. La Préfecture nous permet de consulter le dossier d'arrêt de l'exploitation, mais c'est une pile de documents techniques de 1,10 mètre de haut. Nous allons faire appel à un bureau d'études spécialisé pour y voir plus clair. »* Il y en a bien besoin, tant la procédure de fermeture est opaque. *« Le CHSCT (comité hygiène et sécurité) a nommé un expert indépendant, annonce Guy Bonnet, délégué CGT à la mine. Les Houillères lui ont interdit l'accès au fond. »* Et si des experts internationaux veulent voir, ils ne pourront se baser que sur les rapports existants réalisés par le cabinet CESAME pour l'hygrométrie, et INERIS pour la sécurité. Or, selon les mineurs, il resterait au fond des choses pas très catholiques : des huiles lourdes, les gaz des contacteurs électriques, et surtout une vingtaine de fûts venus de la centrale stockés au fond il y a une dizaine d'années : *« on ne sait pas ce qu'il y a dedans, mais ça pourrait bien être du pyralène, supposent les délégués CGT, puisqu'à cette époque les transformateurs ont été démontés à la centrale thermique. Ils ont été déposés derrières des barrages remplis de bétonite, par des mineurs qui devaient porter des gants et un masque. »* Une accusation grave qu'il sera difficile de vérifier si le fond n'est plus accessible... Le colmatage des puits inquiète également les mineurs, qui craignent des remontées de grisou dans des points hauts, comme à Valdonne ou Peypin. *« Dans le Nord, c'est déjà arrivé, le gaz est remonté dans des caves. »*

UNE CONTRE-EXPERTISE AU FOND EST NÉCESSAIRE

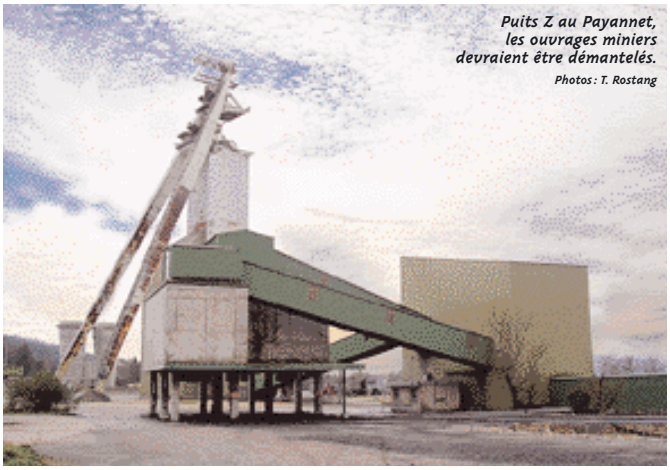
Puits Z au Payannet, les ouvrages miniers devraient être démantelés.
Photos : T. Rostang

Enfin, dernière question, celle du patrimoine minier. Les terrils (trois à Gardanne : Les Sauvaires, les Molx et Saint-Pierre) devront rester sous surveillance. Les bâtiments spécifiquement miniers (chevalements, lavoirs) devraient être démolis, bien que les HBCM aient proposé à Gardanne de récupérer le puits Z, au Payannet. Enfin, reste la question du puits Morandat, le plus récent des carreaux du bassin, mis en service en 1989 : il représente 14 ha de terrain, 4 200 m² de bâtiments industriels et 3 100 m² de bureaux. La Ville souhaiterait l'acquérir pour un prix symbolique, en dédommagement des préjudices subis par la fermeture anticipée. Mais pour les Houillères, un sou est un sou : la vente devrait se faire au prix des Domaines.

A l'issue de la réunion, les associations présentes ont demandé que le Préfet les reçoivent rapidement, et ont exigé plus de transparence dans les discussions en cours. Une délégation du comité de vigilance va d'autre part demander à accéder au fond.

B.C.

Les conséquences de l'ennoyage selon les Houillères

Entre les trois options (garder le puits Y à sec, tout noyer ou garder la galerie à la mer), les HBCM préconisent la dernière. Dans le dossier d'arrêt définitif remis en Préfecture le 3 mars dernier, un calendrier est proposé : la montée des eaux durerait quatre à cinq ans, le temps que celles-ci atteignent la galerie de la mer, sous le puits Biver. D'ici là, annonce l'exploitant, peu de conséquences sur la qualité de l'eau rejetée à la Madrague et aucun effet sur la stabilité des sols. En revanche, le plan d'eau de Fontvenelle n'est plus alimenté par les eaux de la mine. Dans un second temps, le système se stabilise. La galerie de la mer sert de surverse. *« Les eaux de première surverse, relativement riches en fer et sulfates, pourraient entraîner une pollution uniquement visuelle. »* De plus, *« ce phénomène transitoire s'atténue rapidement et disparaît complètement après quelques années. »* Tout dépendra en fait de la qualité des travaux réalisés au fond, et notamment de l'enlèvement des produits toxiques qui s'y trouvent. Sur ce point, les informations apportées par les mineurs sont plus inquiétantes que ce scénario idéal.

La municipalité a réaffirmé son refus d'un incinérateur sur la commune, contrairement à ce qu'annonce un collectif d'associations. Au-delà de la polémique, c'est la question de la gestion des déchets ménagers qu'il faut aborder sérieusement.

Incinérateur : ça recommence !

La nouvelle occupe cinq colonnes d'un quotidien régional, le 12 mars dernier : Marseille Provence Métropole va construire à partir de 2004 un incinérateur capable de brûler la moitié des déchets produits par le million d'habitants de la communauté urbaine, soit 300 000 tonnes. Cette usine sera installée... à Fos, là où le groupe Suez va également construire un incinérateur pour éliminer des déchets industriels. Précision utile : Fos ne fait pas partie de Marseille Provence Métropole. Des associations de défense du littoral se mobilisent contre ces deux projets.

Quel rapport avec le tract distribué début mars à Gardanne par un collectif d'associations domicilié à Bouc-Bel-Air ? A priori aucun. Sauf que le tract évoque l'hypothèse que *« l'incinération d'un volume d'ordures ménagères supérieur aux besoins locaux soit le choix discret de la municipalité de Gardanne. »* Et d'évoquer *« à 7 km de la Rotonde, le risque d'une catastrophe écologique en gestation... »*

La cimenterie Lafarge brûle depuis 2001 des farines animales.

Photos : T. Rostang

Un publi[illegible] de professionnels de [illegible]

Au-delà du procès d'intention et de l'outrance du propos, il convient de rétablir quelques vérités. C'est pour cela que Roger Meï a organisé une conférence de presse le 13 mars dernier. *« Chacun reconnaît, les services de l'État en particulier, que la Ville de Gardanne est l'une des premières de la région pour le tri des déchets. Cette politique coûte très cher à la commune : alors que l'enfouissement simple s'élève à 90 € la tonne, la collecte sélective et le recyclage coûtent 348 € et l'élimination des déchets ménagers spéciaux monte à 900 €. »* Rappelant que, par une délibération du Conseil municipal de novembre 2001, les élus s'étaient prononcés à l'unanimité contre l'implantation d'un incinérateur sur la commune, et contre la combustion de farines animales à la centrale thermique. Il n'en est pas de même pour l'usine Lafarge de la Malle (Septèmes les Vallons), qui brûle de telles farines depuis septembre 2001. *« Je note d'ailleurs que ceux qui à Bouc-Bel-Air se préoccupent tant de Gardanne n'ont alors rien dit, »* souligne à ce propos Roger Meï. Et si la SNET, dont la privatisation est engagée, passe outre ? *« Il faudra alors se mobiliser contre, »* souligne le maire. Ce qui pose aussi la question de la gestion de l'élimination des déchets par des sociétés privées (comme Suez à Fos). Si l'incinération est rentable, on peut parier que les quantités de déchets brûlés iront en augmentant. Alors que l'intérêt général va plutôt dans le sens du développement du tri et du recyclage, et bien entendu de la réduction de la production d'emballages... Quant à la communauté d'agglomération d'Aix, *« le Préfet a autorisé la poursuite de l'exploitation du centre d'exploitation des déchets de l'Arbois jusqu'en 2015, à hauteur de 150 000 tonnes par an, annonce Bernard Bastide, adjoint au maire chargé de l'environnement. C'est insuffisant pour couvrir la production annuelle de déchets de cette communauté. Une partie va à la Malespine, une autre à la Fare les Oliviers. »*

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL VA DANS LE SENS DU RECYCLAGE

Rappelons que le traitement des déchets est une compétence intercommunale. Et un enjeu politique de première grandeur.

B.C.

L'incinération massive décourage les efforts de tri.

Le principe de la thermolyse

En avril 2001, une étude de pré-faisabilité pour le traitement des déchets ménagers par thermolyse avait été remise à la municipalité par la société Antea. La thermolyse est un procédé de traitement thermique des déchets en l'absence d'air. Les déchets ne sont pas brûlés, mais chauffés dans un four hermétique à une température entre 450 et 750°C. Les matières organiques se décomposent en deux parties : un composant solide des cendres, des matières minérales et surtout du carbone. En effet, la thermolyse n'est rien d'autre qu'une application moderne de la très vieille technique de fabrication du charbon de bois. L'autre élément issu de la combustion, c'est le gaz chaud qui s'échappe par le haut du four. Il peut être récupéré pour une unité de co-génération, par exemple. A noter que contrairement à l'incinération, la thermolyse ne génère pas de dioxine (qui nécessite une combustion avec de l'hydrogène). Économiquement, la thermolyse est un procédé rentable pour de petites unités de production, qui ont également l'avantage de ne pas générer un important trafic de camions-poubelles. Gardanne suit de près l'exemple de la ville d'Arras, où une unité de thermolyse est en cours de construction. Et si demain un autre procédé s'averait plus performant, nous le choisirions.

C'est dans le cadre du Contrat Local de Sécurité que s'est déroulée la campagne de sensibilisation à la sécurité routière aux abords des écoles de la commune. Parents d'élèves, élus, ALMS et policiers municipaux ont réuni leurs forces pour tenter de faire passer le message, avant d'entrer dans la phase suivante, celle de la répression.

Fais attention quand tu conduis

Ici, on sensibilise, on explique, on écoute, on essaie de prendre en compte

Photos : T. Rostang

« Eh toi l'adulte, un de mes copains s'est fait accrocher en sortant de l'école. Fais attention quand tu conduis, je suis trop petit pour être trop sérieux... » Ainsi commence le texte du tract réalisé et distribué en partie par les parents d'élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes (8h30 et 16h30), du 3 au 10 mars. La question de sécurité aux abords des écoles est primordiale. Petit à petit, les mauvaises habitudes se sont installées, le comportement de certains parents d'élèves ou de ceux qui déposent ou récupèrent les enfants à l'école est devenu préoccupant. La municipalité a donc pris la décision d'associer les parents d'élèves et les enseignants à la réflexion dans le but de mener une campagne de sensibilisation autour des problèmes rencontrés dans chaque école. Affiches dans la ville, panneaux en bois, distribution de tracts et d'autocollants, l'opération n'est pas passée inaperçue, encore faut-il qu'elle ait frappé les esprits.

La semaine suivante, on explique encore, mais on verbalise.

Fontvenelle, Brassens-les Aires, Bayet-Prévert, Saint-Joseph ou Biver, les situations se répètent. Comme l'ont souligné Isabelle ou Frédéric, parents d'élèves impliqués dans la campagne, *« les automobilistes sont toujours pressés. Des parkings existent à proximité de chaque école (mis à part l'école privée Saint-Joseph où il est plus difficile de stationner). Malgré cela, on remarque trop souvent les excès de vitesse, les stationnements anarchiques sur les arrêts de bus, quand ce n'est pas au milieu de la route, le temps de laisser descendre les enfants. Autre problème, celui des enfants assis à l'avant du véhicule, le cartable dans le dos, et sans ceinture, évidemment. C'est pour la sécurité de tous que nous avons décidé de nous impliquer dans cette démarche, celle de nos enfants plus particulièrement, en espérant que cela portera ses fruits. »* La présence des policiers municipaux, des élus, de ceux qui sont sensibles à ces questions, le renforcement des ALMS auront peut-être permis de faire prendre conscience des dangers de la route. Pour Norbert Del Campo, responsable de la police municipale, *« la répression est la continuité logique de la campagne. Nous sommes plutôt satisfaits de l'impact qu'a pu avoir cette période de sensibilisation. Nous avons dressé quelques procès verbaux mais dans l'ensemble, il y a une nette amélioration. Quoi qu'il en soit nous continuerons à veiller au civisme en verbalisant s'il le faut les automobilistes peu scrupuleux. »* Il y a quelques jours, la municipalité a convié les parents d'élèves à une réunion pour dresser un bilan de la campagne et décider des suites à donner aux opérations de sécurité. *« Il est également prévu d'ici peu que les collégiens soient à leur tour sensibilisés aux dangers de la route, plus particulièrement les possesseurs de deux roues »* a conclu Yveline Primo, première adjointe déléguée à la sécurité.

C.N.

3 questions à Norbert Del Campo

Où va l'argent des contraventions ?

Les timbres-amendes sont réglés au Trésor Public, l'argent va donc directement à l'État qui reverse en début d'année suivante un montant aux communes, basé sur une moyenne nationale. Il n'est pas question de "recette" mais d'une action à conduire pour la sécurité de tous, toute l'année.

A partir de quel âge un enfant peut-il monter à l'avant d'un véhicule ?

Le code de la route est très clair, les enfants de moins de 10 ans doivent s'asseoir sur le siège arrière du véhicule. Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour le conducteur comme pour l'ensemble des passagers, à l'avant et à l'arrière.

Quelle est la limitation de vitesse aux abords des écoles ?

La limitation de vitesse aux abords des écoles a été fixée à 30 km/h, même si en agglomération c'est 50 km/h. Suite à des relevés de vitesse effectués devant les écoles de Biver, nous avons constaté que la majorité des automobilistes ne respectaient pas cette limitation et roulaient entre 30 et 50km/h, et qu'à la sortie des zones à 30km/h où on entre en zone 50km/h, c'est entre 50 et 75km/h qu'ils passent.

Norbert Del Campo est le responsable de la police municipale

Les écoles maternelles Elsa-Triolet et les Aires ont offert aux enfants un après-midi carnavalesque. Défilé devant les parents, animations musicales et grand goûter ont couronné la fête.

Au bal masqué ohé, ohé

En mars comme en avril, c'est généralement l'époque du carnaval dans les structures collectives. Le mois dernier, ce sont des centaines d'enfants des écoles Elsa-Triolet et les Aires qui ont revêtu leurs costumes, la fête pour les autres participants étant prévue pour le mois d'avril. Dans certaines écoles, les costumes sont réalisés sur place, le carnaval est organisé selon un thème précis et commun, histoire que les enfants travaillent sur un projet commun. Ailleurs, les parents tiennent absolument à déguiser leurs enfants comme ils le souhaitent et les directions d'écoles ont parfois du mal à imposer les règles. Dès 13h30, l'excitation est à son comble, on voit arriver des cowboys et des indiens, des princesses, des clowns, des pompiers, des spidermen (en vogue cette année), des coccinelles, des abeilles, tous plus beaux les uns que les autres, tous fiers de défiler devant les parents déguisés eux en paparazzi pour ne rien manquer de cet événement. *« Dans le cadre de notre projet pédagogique sur les pays du monde, nous avions réalisé en classe des instruments de musique et l'animation musicale a tourné autour de l'Amérique Latine avec Sensemaya, »* explique Liliane Borne, institutrice aux Aires. Les enseignants ont également joué le jeu, ici une bécassine, là un peintre, un cuisinier, un clown ou un petit chaperon rouge.

Séquence danse à l'école des Aires.

Photos : T. Rostang

COW-BOY, SPIDERMAN, PRINCESSE OU ABEILLE...

Au programme des écoles, des animations musicales, avec notamment l'intervention de Laurent du groupe *Atlantis* à la maternelle Elsa-Triolet, des chants, des danses, des confettis et un gros goûter pour bien terminer la journée, épuisés mais ô combien heureux.

Carole Nerini

A Elsa-Triolet, les cornets de confettis ont ravis grands et petits.

Huitième étape d'un projet fou, Gardanne accueillera le mercredi 16 avril l'Année des 13 lunes. Cinq troupes de théâtre de rue vont arpenter la ville du matin au soir. Pour vous plonger dans l'ambiance, nous avons suivi l'escale arlésienne en mars dernier.

Les sortilèges de la pleine lune

Il est 18h45, sur le boulevard des Lices, à Arles. Le disque rouge sang du soleil couchant va bientôt disparaître à l'ouest. Juste derrière, dans le jardin public, neuf girafes géantes ondulent en direction du théâtre antique. Sur le boulevard étrangement silencieux et déserté par les voitures arrive un étrange véhicule, cinq tables blanches montées sur roues. Au milieu de chacune des tables, un serveur ou une serveuse, dont seul le haut du corps émerge. Habillés de blanc, ils vous servent avec lenteur et précision des boissons, des toasts ou des brochettes difficilement identifiables mais parfaitement comestibles. Ce sont les *Habitants du lundi*, de la compagnie *Ilotopie*, qui investissent les rues d'Arles dans le cadre de *l'Année des 13 lunes*. L'année des quoi ? Des 13 lunes, puisqu'entre le 21 septembre 2002 et le 10 septembre 2003, la lune sera pleine treize fois en un an. Et comme 13, c'est aussi le chiffre des Bouches-du-Rhône, le Conseil général s'est vite rallié au projet de *Lieux Publics* et de *Karwan*, deux structures de création et de diffusion des arts de la rue. L'idée est simple : 13 lunes, 13 villes du département, de Puyloubier à Port-Saint-Louis du Rhône et de Marseille à Mallemort en passant par Aubagne, Aix, Martigues, Saint-Martin de Crau, Salon ou Arles. Et Gardanne. Si deux spectacles passent partout (*les habitants du Lundi* et le *Concert de public*), la programmation change d'une ville à l'autre. A Arles, par exemple, une fanfare itinérante guide le public dans différents lieux de la ville (l'Espace Van-Gogh, l'Hôtel de Ville, l'église Sainte-Anne) et s'arrête à chaque étape pour un mini-spectacle de jonglage. A la nuit tombée, les girafes citées plus haut balancent leur long cou devant les arènes, se frayant un passage dans une foule de plus en plus dense. Ces deux spectacles, vous ne les verrez pas à Gardanne, contrairement à l'*Apérart*, un apéritif lunaire servi par les *Habitants du lundi* (voir ci-contre). Ce que vous verrez aussi, c'est le *Concert de public*, proposé par *Allegro Barbaro*. Qui n'a jamais pris un plaisir enfantin à froisser une feuille de papier kraft, à faire éclater méthodiquement les bulles de plastique d'un emballage, à faire couiner un ballon de baudruche qui se dégonfle ou à marteler une casserole avec une grosse cuillère ? C'est le jeu que vous pratiquerez, sous la direction du compositeur Pierre Sauvageot et de ses chefs d'orchestre. Dans le site prestigieux du théâtre antique d'Arles, le rendu était exceptionnel : un bon millier de musiciens amateurs qui composaient une symphonie éphémère : *« il n'y aura pas de CD à écouter, pas de vidéo à regarder, seule la mémoire restera ! »* proclame Pierre Sauvageot. Après sept étapes, l'Année des 13 lunes entraîne dans son sillage des inconditionnels prêts à la suivre partout. Mais, et c'est le plus important, elle incite les habitants des villes traversées à sortir de chez eux, à se rencontrer, se parler, *« à s'accaparer l'espace public, »* selon la formule du maire d'Arles, Hervé Schiavetti. Nul doute que Gardanne réservera le meilleur accueil à cette caravane surréaliste. Et qui sait ? Peut-être la suivrez-vous à votre tour. Elle sera à Martigues le vendredi 16 mai, avec à la clé une éclipse de lune très matinale, et à Saint-Martin de Crau le samedi 14 juin. Prêts pour un coup de lune ?

Fanfare, public musicien et apéro lunaire à Gardanne.

Bruno Colombari

Le programme du 16 avril

Ce jour-là, le soleil se lèvera à 6h57 et se couchera à 20h29, tandis que la pleine lune sortira de l'horizon Est à 20h09. Le spectacle commencera avec *les Habitants du lundi* qui se déplaceront toute la matinée dans le centre-ville. Vous les trouverez là où vous ne les attendez pas, perchés sur une façade, accrochés à un volet. La Fanfare de *Musicabrass* (que vous avez peut-être découvert en janvier dernier) proposera une balade musicale dans la vieille-ville, en s'adaptant aux lieux traversés et aux bruits de la rue. L'après-midi à la Maison du Peuple, comme on sera un mercredi, l'Atelier *Sud Side* ouvrira ses malles à jouets et en sortira de multiples trésors, pour les petits et pour les grands. A 19h au square Allende, ce sera le *Concert de public*, où vous vous découvrirez peut-être une âme de musiciens. Juste après, l'*Apérart* vous conduira lentement jusqu'à l'esplanade Péri, où la compagnie *Amoros et Augustin* proposera un final étonnant avec *360° à l'ombre* : sur un grand écran blanc défileront des images fixes ou animées, éphémères ou célèbres, sous l'œil unique et blanc de la pleine lune.

Droit de réponse

Suite à notre article concernant la reprise en régie directe par la municipalité des structures d'accueil petite enfance, l'UFF nous a fait parvenir le texte suivant :

Concernant les finances de l'UFF, Mme Marcolini interrogée sur ce point parle de déplacements en valeurs mobilières. Sans doute veut-elle évoquer nos investissements en matière d'équipements indispensables aux fonctionnements des crèches et halte-garderie (meubles, jeux...) et du matériel informatique nécessaire à la gestion administrative ? Peut-on nous reprocher cela ? En termes comptables, ces investissements s'intitulent immobilisations et non placements. Quant aux comptes rémunérés, l'UFF agit comme toute association, en plaçant ses disponibilités sur un compte épargne et SICAV associatives. Nous ne reviendrons pas sur les sommes annoncées, tant elles sont incompréhensibles ! Nous tenons à rappeler que nos comptes sont assermentés par un commissaire aux comptes et que chaque année notre bilan comptable a été transmis à la Municipalité, qui n'a jusqu'alors émis aucune réserve, ni remarque quant à notre fonds associatif. Concernant l'élaboration et la mise en place "d'un véritable projet pédagogique" (dixit Mme Galle), nous signalons que nous travaillons déjà depuis plusieurs années, en synergie, autour d'un projet social garant de nos valeurs et de la qualité de notre travail unanimement reconnue. Ce projet social se décline en projets éducatifs et pédagogiques, spécifiques à chaque structure. Concernant les 8 contrats que l'UFF, selon Monsieur Galle, n'aurait pas renouvelés en 2000, nous précisons que ces contrats (dont nous contestons le nombre) étaient des CDD de remplacement pour d'une part compenser des congés maternité et maladie et d'autre part pour permettre cette année-là à 24 salariés de participer à une formation (un jour par mois) sur un an, dont l'objectif était d'améliorer la cohérence pratique et théorique entre nos différentes structures. Notez que cette formation était intitulée "ensemble, plus loin" (sans commentaires). Enfin, nous regrettons qu'aucune allusion n'ait été faite concernant l'entretien qui a duré une bonne heure entre la journaliste d'*énergies* et la présidente de l'UFF pour préparer cet article (censure ou omission ?).

NB :Voici quelques précisions concernant certains points évoqués dans ce droit de réponse. Concernant "les sommes annoncées... incompréhensibles," il s'agit d'éléments chiffrés analysés par une structure indépendante de la mairie que fait apparaître "un excédent de 1,6 millions de francs non justifiable," alors que selon son estimation, une somme de 400 000 francs est tout à fait suffisante pour assurer le fond de réserve nécessaire aux équipements. Au sujet de l'entretien réalisé avec la présidente de l'UFF, il avait pour objectif de recueillir l'avis d'une dirigeante de l'association sur les questions concernant le personnel, un avis qui était identique à celui exprimé par ce même personnel et que nous avons relaté dans le texte "les salariés inquiets." La direction de la rédaction.

Les élus de la droite unie

Brigitte de Feligonde et Luc Poussel reçoivent sur rendez-vous au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne. Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

le groupe la droite unie

Liberté attention danger !

En Conseil municipal, M. le maire qui se gargarise du mot "démocratie" a gratifié la présidente de l'UFF en remerciement des services rendus par cette association à notre ville pendant 25 ans d'un cinglant "Taisez-vous madame Dufour".

Belle démonstration de respect de la liberté d'expression !

Hélas, l'histoire bien triste de cette affaire ne s'arrête pas là. La majorité ayant éclaté sur cette question, le du clan du maire toujours silencieux quand il s'agit de donner son opinion, (hormis les ténors habituels), a été conspué à la sortie du conseil municipal.

Avec un immense courage plutôt qu'affronter une discussion normale en démocratie ils sont sortis par la porte dérobée arrière de l'hôtel de ville.

Il est vrai que l'on ne peut pas jouer du coup de poing à chaque fois comme cela avait été le cas quelque temps auparavant. Cela est intolérable !

Alors M. le maire a pris soin de relever les noms et adresses des pétitionnaires il prend sa plus belle plume (ou plutôt celle d'une secrétaire) et par courrier à en tête de la ville au frais du contribuable il les admoneste "J'ai pris connaissance de la pétition que vous avez signée concernant les personnels des crèches et haltes garderies..."

Suit un tissu d'explications toutes plus "abracadabrantesques" les unes que les autre. Roger Meï n'en est pas à son premier exploit en la matière.

Rappelez-vous la façon dont il a fait appeler les abstentionnistes du premier tour des législatives afin de s'assurer de leur vote au second tour.

Aujourd'hui à Gardanne la liberté d'opinion et d'expression est sous haute surveillance elle est donc en danger car cette seule surveillance est intolérable.

Il est plus facile de fouiller des listes et d'intriguer que de reconnaître son échec à la reconversion de la mine : il est plus facile de taire à la population que la piscine ne pourra ouvrir à temps faute d'avoir fait un état des lieux : il est plus facile de feindre d'ignorer que le château de barème a été pillé, désossé et transformé en un tas de ruines faute de projet.

Ces méthodes sont dignes des régimes politiques les plus douteux. Mais c'est vrai "Lénine, réveille-toi ils sont devenus fous".

Élan pour l'Avenir : 4 élus au service de la population

le groupe élan pour l'avenir

Mise au point

Le maire de Gardanne n'a pas fait d'appels téléphoniques dans le cadre des législatives. Quant à "fouiller les listes" cette expression laisse entendre bien des choses. La justice s'étant prononcée, nous y reviendrons prochainement. Quant à des "méthodes dignes d'un régime politique des plus douteux" ces assertions insultantes qui tiennent lieu d'arguments, en raison même de l'absence de ceux-ci, elles feront l'objet d'une appréciation par les conseils juridiques de la commune.

La direction de la rédaction

Huit heures avant que ne commence une nouvelle guerre contre l'Irak, les Gardannais ont réaffirmé leur volonté de promouvoir la paix par le biais d'un rassemblement public. Le soir-même du 20 mars, la Ville a adhéré à l'Association des communes pour la Paix.

Les Gardannais se mobilisent pour la paix

Une quinzaine d'associations avaient appelé à se rassembler.

Photos : T. Rostang

L'histoire retiendra que l'offensive américaine sur l'Irak a commencé le jeudi 20 mars, à 3h50 heure française. A Gardanne, on se souviendra qu'une des toutes dernières manifestations pour la paix aura eu lieu ici, le mercredi 19 mars à 19h. Sur la place Dulcie-September (cette militante de l'ANC assassinée par un commando pro-apartheid), une centaine de personnes se sont rassemblées à la tombée du jour, à l'appel d'un collectif d'associations (syndicats, CIQ, anciens combattants entre autres) et de la Ville. Gilbert Bagnis, représentant local de la FNACA, avait été désigné pour lire l'appel commun : *« Nous, habitants et habitantes de Gardanne, de sensibilités, d'origines, de convictions différentes rappelons notre attachement à la paix. Notre commune, comme les 36 000 autres communes de France porte sur son monument aux morts la liste de ceux qui sont tombés lors des précédents conflits. Nous savons le prix d'une guerre, en souffrances, en vies humaines, en destructions. Alors que se prépare une guerre qui est réprouvée massivement par les peuples du monde, nous tenons à faire entendre notre voix, si modeste soit-elle, pour dire : Non à la guerre, oui à la paix et à l'amitié entre les peuples ! Nous nous engageons à œuvrer pour faire de notre ville une ville de paix. »* Après le discours, écouté dans un silence total et ponctué d'applaudissements nourris, trois enfants de Gardanne ont lâché une grappe de ballons blancs, emportant dans le ciel une colombe bleue. Dans la foule, les conversations reprenaient, avec un mélange d'inquiétude et de détermination : *« Jusqu'au bout, je pensais qu'on éviterait la guerre, mais là je crois qu'ils vont y aller, »* avançait une femme. Du côté des militants, on se préparait déjà pour d'autres mobilisations : *« le jour de la déclaration de guerre, on manifestera devant le consulat des États-Unis à Marseille, »* expliquait un adhérent d'Attac.

De son côté, la paroisse avait inclus à sa soirée de Carême du 13 mars un temps de prière pour la paix. Pour le CCFD et le Secours Catholique, coorganisateurs de la soirée, c'était l'occasion de revenir sur des initiatives pacifiques.

DANS LA FOULE PLACE DULCIE-SEPTEMBER, INQUIÉTUDE ET DÉTERMINATION

« Nous mobilisons la communauté chrétienne pour qu'elle participe aux manifestations pour la paix et qu'elle signe des pétitions, » affirme Christine Verilhac, du CCFD. notamment en Israël : *« nous organisons un dialogue intercommunautaire entre Israéliens et Palestiniens dans le cadre du réseau Caritas, »* explique Jacqueline Fache, bénévole au Secours catholique. De même, une campagne est lancée en direction des compagnies pétrolières, minières et gazières qui exploitent des gisements dans les pays en développement, exigeant plus de transparence sur les sommes versées aux États.

Par la voix de Gilbert Bagnis, les anciens combattants s'opposent à la guerre.

B.C.

Gardanne rejoint 500 villes du monde pour la paix

Fondée il y a 21 ans à l'initiative des ville japonaises de Hirohima et Nagasaki, la Conférence mondiale des Maires pour la paix par la solidarité inter-cités compte désormais 510 villes issues de 103 pays. Hanovre (Allemagne), Manchester (Royaume-Uni), Côme (Italie) ou Volgograd (Russie) font entre autres partie du conseil présidé par le maire d'Hiroshima. Le principe de cette structure est que les collectivités locales ont un rôle important à jouer pour l'émergence de mouvements citoyens et de structures publiques développant la culture de la paix, de la tolérance et de la solidarité. En 1997, des communes françaises ont créé l'Association française des communes, des départements et des régions pour la paix. Elle travaille étroitement avec l'UNESCO. Gardanne vient d'adhérer à cette association par une délibération du Conseil municipal du 20 mars dernier. Elle y rejoint une quarantaine de villes et de départements dont Saint-Denis, Poitiers, Dieppe, Nanterre, Oradour sur Glane, l'Allier ou le Val de Marne.

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum.
Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication - 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

DIVERS

Vds **bétonnière thermique** 2 brouettes 190€ + évier inox 2 bacs avec mitigeur 30€ + store 4 m manuel 80€ Tél. 04 42 58 07 49 ou 06 83 99 62 50

Vds **baignoire bb** blanche 5€ + baby relax 10€ + siège auto 40€ + table de ping pong pliable 130€ + divers objets Tél. 04 42 65 83 13 ou 06 20 69 01 10

Vds **brouette à moteur** Dumper diesel, charge de 1000 l, 1000€ à déb Tél. 06 74 79 11 56

Vds **poussette** Peg Perego, marine et blanche avec nacelle TBE 250€ à déb Tél. 04 42 51 33 50 ou 06 86 43 65 44

Vds **super Nintendo**, 2 manettes 14 jeux 60€ + nintendo 64, 3 manettes, 2 vibreurs, 1 c. mémoire, adapt, 18 jeux, 180€ + vélo homme et enfant petit prix Tél. 06 23 75 12 31

Vds **calculatrice scientifique** casio graphique couleur CFX 9990 GT calcul formel 60€ à déb Tél. 06 23 06 81 56

Vds **lave-vaisselle** Indesit 12 couverts, servis 1 an, 304,90€ + contoise en chêne 609,80€ + table octogonale avec 4 chaises en chêne 838,47€ + divers objets Tél. 06 10 65 77 49

Donne **chiots,** 3 mâles, 3 femelles, croisés berger et labrador dispo mi-avril Tél. 06 09 78 07 00

Vds **canapé cuir** buffle 3 places 839€ Tél. 06 15 44 56 25

Vds **fumier de cheval** au m³ aux alentours de Gardanne Tél. 04 42 65 96 31

Vds **poussette landau** double Inglesina, blanc et bleu 150€ Tél. 04 42 51 23 70

Vds **selle complète +** sacoches + chaîne HI FI + service porcelaine complet + fontaine en étain + divers objets Tél. 04 42 51 01 81

Vds **combiné poussette** maxi cosi Gracco" état neuf 183€ Tél. 04 42 58 21 11 (ap 19h)

Vds 2 **cartes d'acquisitions** vidéo "Pinnacle", 1 carte analogique Miro Vidéo DC 10 plus 137,20€ + 1 carte numérique DV studio version 7.0, 76,22€ Tél. 06 75 50 64 31

Vds **chauffe-eau** élec Ariston 100 l, 100€ + lot de 7 convecteurs 1250 à 2000 W, 100€ ou 15€ pièce Tél. 04 42 51 51 37

Vds **aspirateur** Turbo TBE 11€ + cartable barbie 8€ + divers livres France loisir 5€ pièce Tél. 04 42 51 36 29

Vds **récepteur douche** grès blanc TBE 40€ + évier 40€ + grand bahut acajou TV bar 150€ Tél. 04 42 58 26 97 ou 06 88 35 12 41

Vds **plaque cuisson** AEG, 2 ronds élec, 2 gaz, fond beige 75€ Tél. 04 42 58 33 73

Vds **abonnement** de sport à l'année en salle de muscu à Gardanne valeur 251€ cédé 220€ Tél. 06 78 71 58 71

Vds **lave-linge** Brandt 5 kg, 40€ Tél. 04 42 51 10 68

Vds **sommier** Bultey, neuf dans son emballage 90X190 valeur 269€ cédé 160€ + matelas Bulty état neuf 150€ Tél. 04 42 51 12 97

Vds **table en chêne** ovale 6 pieds, 4 rallonges 400€ Tél. 06 62 34 04 96

Vds **siège auto** 0/13 kg + sa base gracco TBE + desserte roulante Tél. 06 20 61 29 64

Vds lot **bombe et bottes** d'équitation T 42/43 + lits enfant + portes intérieures + 2 fenestrons + ballastes fer forgé + divers chaises à divers prix Tél. 04 42 58 40 46

Vds **tapis marocain** haute laine dim. 207X167, authentique avec certificat d'origine Tél. 04 42 51 20 05

Vds **lit +** armoire + commode BB 300€ + auto radio cd Pionner état neuf 120€ Tél. 04 42 65 96 59

Vds paire de **ski parabolique** Dynastar Agil taille 1m70, neuf + fixation look nova 145€ Tél. 06 19 38 10 85

Vds **bureau en pin** massif neuf 110X73X55 cm, 4 tiroirs tablette ordinateur 100€ Tél. 06 73 14 09 57

Vds **tronçonneuse** à prix intéressant Tél. 06 17 86 75 20

Cherche **machine à coudre** d'occasion Tél. 04 42 51 08 22

Vds **robe de mariée** T 38, blanche avec perles, longue traîne, valeur 1067€ cédé 228€ Tél. 04 42 58 13 02 ou 06 87 31 78 42

Vds **bateau de pêche** promenade SBP 4,3 m, an 90 + moteur 25 cv + remorque BEG, 3000€ + divers matériaux de vélo de course, 150€ Tél. 06 78 44 52 25 ou 04 42 51 49 15

Vds **meuble bahut** télévision + HI FI chêne massif 500€ + table campagnarde 2m50 avec 6 chaises 500€ Tél. 04 42 51 14 25

Vds **table campagnarde** orme massif 200 cm + rallonges 300€ + modem wanadoo france télécom câble haut débit 128 k 80€ Tél. 06 03 02 53 84

Vds **parc jumeaux** Neonato peu servi blanc et bleu 28€ Tél. 04 42 58 10 35

Vds **salopette de ski** T 6 ans, 6€ + vêtements de 3 à 10 ans 2€ pièce + ski 10€ Tél. 04 42 51 36 29

LOGEMENT

Loue **studio** à la semaine au Grau du Roi dans rés standing de juin à septembre Tél. 04 42 51 50 97

Vds **villa mitoyenne T4** neuve, dans petit hameau récent, cuisine équipée, 3 chambres, garage, terrasse et jardin 198000€ Tél. 04 42 69 81 10

Vds **villa à Jouques** 96 m2 sur 340 m2, 3 chambres, cuisine US, mezzanine, garage, prix à déb Tél. 04 42 58 13 92

Achète **maison de village** à Gardanne centre ou vieille ville Tél. 06 74 90 33 39 ou 04 42 58 20 30

Loue **studio** à Bandol, Sanary, pour 4 pers, rez de jardin, juillet/août, à la semaine ou à la quinzaine + appart 6 couchages avec terrasse 500€ la semaine Tél. 04 42 58 25 21 ou 06 73 09 87 30

Vds **Terminal de cuisson** dans village touristique (Embrun) parking assuré, très beau magasin agencé à voir absolument Tél. 06 72 89 16 50

Loue **studio à Risoul** pour vac de pâques et de juin à sept, équipé 5 couchages, T.V, balcon sud 230€ à la semaine Tél. 04 42 51 37 25 ou 06 82 11 35 54

Loue **studio cabine** à la Grande motte tout équipé 4/5 personnes pour toutes saisons prix intéressant Tél. 04 42 58 05 16

Loue **studio à gardanne** 382€ charges comprises Tél. 04 42 65 82 05 (av 20H)

Urgent cherche **salle pour mariage** 130 à 140 personnes pour le 14 juin ou le 21 juin 2003 Tél. 04 42 51 57 34

Loue en juin/juillet, **studio** à 200 m de la mer et commerces, 5 couchages, tt équipé Tél. 04 42 69 92 77

Vds **chalet** (Hautes-Alpes) sur 3 niveaux, 100 m2, terrain vue imprenable à voir absolument Tél. 06 85 52 07 90 ou 04 92 43 07 29

Urgent étudiante **cherche T2** à louer sur Gardanne ou alentours Tél. 06 09 91 21 00

VÉHICULES

Vds **Fiesta** TBE an 88, ct ok 750€ Tél. 06 13 80 47 00

Vds **Scooter Piaggio** rouge typhoon 50, neuf 0 km avec casque Fila Tél. 04 42 51 50 41

Vds **206 XRD Présence,** 3 ptes, bleu, an 08/2001, alarme, toit ouvrant, 26000 km, 10500€ Tél. 06 81 36 66 36

Vds **Clio 1,2 NRJ** 92, 3 ptes, toit ouvrant 146000 km, moteur 90000, ct ok, 1700€ Tél. 06 62 30 23 76

Vds **mini Austin** an 87, 4 cv, 40000 km, nombreuses pièces neuves 2000€ à déb Tél. 06 62 34 04 96

Vds **405 peugeot** essence, 7 cv, an 92, 125000 km, 2000€ à déb Tél. 06 74 94 60 68

Vds **4X4 Galloper** modèle intercooler turbo D, an 2000, 7 places, toutes potions becquet, jantes alu, excellent état 79000 km, 15100€ Tél. 04 42 58 21 54 ou 06 12 05 47 81

Vds **Renault 9 TLE,** essence an 81 pour pièces, 88000 km, 200€ Tél. 04 42 65 97 15

Vds **Renault 19,** 14e RN, an 93, ct ok TBE 91000 km Tél. 06 60 12 96 70

Vds **Peugeot 307 XST.** HDI, 110 cv, 12000 km, an 04/02, 5 ptes, toutes options état neuf 19056€ Tél. 06 16 79 82 75

Vds **Mégane sté phase II,** 1,9 D mil 2000, parfait état, révisée, clim, radio cd etc 5700€ Tél. 06 88 39 26 33

Vds **Clio 1,1 l RN,** an 91, 4 cv, essence, 130000 km parfait état, ct ok, 1680€ Tél. 06 24 40 15 77

Vds **Fiat Uno TD,** an 83, bon moteur, pièces neuve, à réparer ou pour pièce 457,35€ Tél. 06 18 75 40 79

Vds **Simca 1301 break** an 69, collection, bon état général, bonne mécanique, petit prix Tél. 04 42 58 08 26 (HR)

Vds **bateau Quicksilvers** rouge + moteur Mercury 6 cv + remorque Tél. 04 42 58 05 16

Vds **R21 GTS** an 87, ct ok, 134000 km, 1500€ à déb Tél. 06 16 76 31 49

Vds **Fiat Palio week-end,** TD, 5c, clim, an 99, 80000 km, TBE 5000€ à déb Tél. 04 42 51 38 82 ou 06 78 43 16 45

Vds **remorque** 223X100 essieu estafette, 300€ Tél. 04 42 51 38 24 ou 06 15 72 26 43

Vds **Renault 5** an 82, ct ok 380€ Tél. 04 42 51 53 06

Vds **Laguna RXE** an 2000, tt options, lecteur cd, becquet, jantes alu, 63000 km TBE prix argus Tél. 04 42 58 21 54 ou 06 12 05 47 81

Vds **Ford Fiesta** an 93, turbo diesel 1,8L, prix à déb Tél. 06 89 55 86 22

Vds **Alfa 33 1.7 IE,** an 93, 105 ch, bon état, 1600 00 km, nombreuses options (clim...) 2800€ Tél. 04 42 51 08 00 ou 06 03 25 10 62

OFFRES DE SERVICE

Récupère vêtements, jouets et biberons pour orphelinat au Burkina Fasso Tél. 04 42 51 33 50 ou 06 86 43 44

Vide **cave et grenier** Tél. 04 42 51 27 46

Retraitée cherche **personnes pour jouer** au ping-pong et aux échecs Tél. 04 42 58 10 32

Urgent association bénévole ANIM'USIC cherche **1 batteur et 1 accordéoniste** Tél. 04 42 51 37 67 ou 04 42 51 29 05

Compagnie "coup de théâtre" **recherche comédien** 25-40 ans Tél. 04 42 51 09 63

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

SABATIER Raphaëla, DONADIO Quentin, GUNTHER Leslie, BONILLO Manon, GAMECHE Djena, CUADRAS Martin, GOULIN Mattias, GALANTI Victor, SENTUCQ Maëlys, KASBARIAN Ronan

MARIAGES

AZZEDDINE Mahmoud/BENAÏSSA Souad

DÉCÈS

GARDETTE Henri, TIGHREMT Zineb, LAUGIER Louis, EVA Jeannot, MASTROSIMONE veuve SIMONI Guiseppa, BOUFFIOUX Alice veuve NEVE, CAR Laure veuve ARNAUD, SABBAN Danielle épse TAÏEB, HAYOUN Edith, BOERO Maria veuve REI, VITALI Marcel, BAUDOIN Marie épse BARTOLOMEI

énergies n°193

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NÉRINI ● Secrétariat : Evelyne SERANO ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI ● Crédit Photos : Thierry ROSTANG ● Flashage : SEILPCA ● Impression : CCI ● Abonnement : 3 € ● ISSN 1247-9233

● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 79 00 - Fax : 04 42 65 79 01

site: www.ville-gardanne.fr ● *mel:* info@ville-gardanne.fr

Permanences diverses

Maison du Droit

Rue Mistral - Tél. 04 42 12 67 15 sur RdV
ouvert le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le 4e samedi du mois de 9h à 12h.

JURIDIQUE

Un avocat tient une permanence juridique le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 9h à 12h.
Conciliateur: mardi sur RdV de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 18h.
Un notaire: troisième mercredi du mois de 14h à 16h30, sur RdV.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition le mardi de 14h à 17h.

AIDE AUX FAMILLES

Association famille en crise Les 2e et 4e jeudis du mois de 9h à 12h et les 1er et 3e vendredis du mois de 14h à 17h.
L'APERS (aide aux victimes) Le 3e jeudi du mois de 14h à 18h et le 4e samedi de 9h à 12h.

JURIDIQUES (UFF)

L'Union des Femmes Françaises tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange. Tél. 04 42 51 42 14.

RETRAITE

La CRAM du Sud-Est tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités les mercredis et 2e et 4e vendredis du mois (8h-12h, après-midi sur RdV) à la Maison du Peuple.
La CICAS (retraites complémentaires) tient une permanence d'information tous les mercredis (9h-12h, après-midi sur RdV) à la Maison du Peuple.

CAF

Résidence St-Roch, Avenue de Nice
Administratives: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et 13h à 16h
Sociales: mardi 9h à 11h30 (permanence accueil, info), mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 (permanence Habitat), jeudi de 13h à 16h (permanence enfance)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 65 79 10
Josiane Roche:: mardi et jeudi matin sur RdV, de 9h à 12h30.
Josiane Guieu: lundi et vendredi matin sur RdV, de 9h à 12h30.
Anna Cremonesi: mercredi après-midi sur rendez-vous
Edwige Ginoux: le service d'aide légale est ouvert au public le jeudi de 13h30 à 16h30.

LOGEMENT

Laure Grison et Cathy Giorgi: lundi et vendredi après-midi au service Habitat (22 rue Jules-Ferry) sur RdV, de 14h à 17h. Tél. 04 42 51 56 87

CNL

Permanences Service habitat, 22 Jules-Ferry - Tél. 04 42 51 56 87
Les 1er et 3e mercredis du mois de 9h à 12h.
Permanences Les logis Notre-Dame, 2 rue du Vieux-pont
Tél. 04 42 58 27 20
Les 2e, 4e mercredis de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h.

AIDE SECTEUR ASSOCIATIF

Fonction ressources du pays Minier
Tél. 04 42 51 52 99
Étincelle 2000, du lundi au vendredi,
Av. Décoppet Tél. 04 42 58 26 88.

ENVIRONNEMENT

Ramassage de branches, feuilles, tonte: 04 42 51 79 67
Ramassage des encombrants
(gros électroménager, matelas, meubles ...): 0800 420 420
Déchetterie Malespine: 04 42 58 45 79
Info tri sélectif déchets: 04 42 51 79 67
Info charte environnement: 04 42 51 79 50

Vos élus vous reçoivent
RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

Yveline Primo, 1ère adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 10h30 à la mairie annexe de Biver

Michelle Aznif, adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie

Bernard Bastide, adjoint, délégué à l'environnement le mercredi après-midi sur RdV en mairie

Jeannot Menfi, adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière,vieille-ville. Travaux et vieille-ville: jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement: un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière: lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h

Mustapha El Miri, adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie

Georges Pazzaglini, adjoint, délégué au social samedi matin sur RdV en mairie

Grégory Calemme, adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie

Lucien Moraldo, adjoint, délégué aux sports lundi matin de 9h30 à 11h30 au service des sports - bât bon-temps

Jean-Paul Peltier, adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le vendredi sur RdV aux services techniques

Patricia Marcolini, adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vedredis après-midi sur RdV en mairie

Pour un rendez-vous avec un conseiller municipal, téléphonez au 04 42 51 79 15.

Max Pierazzi: Régie de l'eau
Maryse Blangero: Insertion des handicapés, perm le vendredi de 10h à 11h en mairie
Gilbert Payan: Jeunesse
Jeanine Privat: jeunesse, animations de quartier
Rémy Carrodano: Dév. des zones industrielles
Marie-José Galle: Petite enfance, lecture publique
Eve Cloué: Cinéma
Noelle Bourrelly: Dév. économique et agriculture, perm le mardi après 17h30 aux services techniques sur RdV
Guy Pinet: Dév. sports loisirs
Sylvie Batin: Equipements d'éducation artistique
Nathalie Nerini: Mission locale, formation
Nora Belkheir: liaison intergénération, 3e âge
Philippe Pintore: Risques majeurs
Clara Gilloux: Lecture publique
Mireille Portail

Activités retraités

Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.

Restaurant Nostre Oustau

Le lundi: cinéma,
le mardi: ateliers divers,
le jeudi: temps forts (sorties, repas spéciaux, fêtes),
le vendredi: atelier *Regain*
Chaque jour au choix: jeux de société, cinéma...
Renseignements Marie-Germaine Amelsi ou Samia au 04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

Association Aide et Loisirs 3ème âge

Sortie mensuelle
Permanences à Gardanne au local de Gardanne vélo, av Léo-Lagrange, chaque mercredi et vendredi de 10h à 11h30 et à la mairie annexe de Biver tous les jeudis de 10h à 11h30. Tél. 04 42 58 02 68

Entraide Solidarité 13

Section Gardanne

Une permanence est tenue tous les mardis de 9h à 11h dans le local qui se trouve face à la Maison du Peuple, av. Léo-Lagrange.
Tous les mercredis et vendredis après-midi, jeux, rencontres(...) au local.
Une sortie à la journée est organisée chaque mois.
Tél. 04 42 58 37 81

Section Biver

Place de l'église à Biver, tous les mardis et jeudis après-midi, jeux, sorties...
Tél. 04 42 58 42 36

L'art d'être parent d'élève

LAURENT RACOUCHOT, 35 ANS, gère une centrale d'achat dans le domaine industriel. Père de deux enfants scolarisés à Fontvenelle, Jonathan (7 ans) et Yoan (4 ans), son implication au sein de la FCPE ne laisse aucun doute quant à l'importance qu'il attache à leur scolarité. Ce papa actif a d'ailleurs largement contribué à la rédaction des affichettes distribuées devant les écoles pendant la semaine de sensibilisation à la sécurité. *« Cela fait maintenant quatre ans que je me suis engagé à la FCPE, et même si je suis rarement disponible, je fais ce que je peux pour suivre de près l'actualité de l'école en tant que représentant des parents d'élèves. Ce qui est motivant à Fontvenelle, c'est de constater que l'ensemble des parents qui s'y sont lancés sont énergiques. »*

Dans le courant de l'année, les parents délégués se réunissent pour discuter des problèmes qui leur remontent aux heures d'entrée et de sortie des écoles, mais également pour appuyer et s'impliquer dans des projets pédagogiques qui ne manquent pas dans cette école.

L'insécurité routière aux abords des deux écoles est d'actualité. Excès de vitesse, stationnement anarchique, actes d'incivisme fleurissent comme ailleurs. *« Après la réunion d'information sur la semaine de sensibilisation, nous avons fait remonter nos propres problèmes en les faisant apparaître sur le tract. Nous avons par exemple insisté pour que les parents se garent en marche arrière sur le parking, pour une simple question de visibilité lorsqu'ils repartent. Fontvenelle, ce ne sont pas seulement deux écoles, mais aussi une halte-garderie et une association pour handicapés. Le jour de la sensibilisation, nous avons demandé à ce que les policiers soient présents sur place dès 7h45 ; c'est à partir de cet horaire que des enfants sont laissés devant l'école. »* En règle générale, cette action a été bien perçue par les parents. Et si certains persistent à croire que cela ne sert à rien, ils se trompent ! En effet, elle a permis à un grand nombre d'apprendre que la vitesse aux abords des écoles est limitée à 30 km/h, que comme son nom l'indique, un arrêt de bus est réservé aux bus, ou encore qu'à l'avant comme à l'arrière les enfants doivent être attachés. Si Laurent Racouchot semble si attaché à ces questions relatives à la sécurité, c'est peut-être parce que les deux années qu'il a passées au sein de la gendarmerie de Gardanne l'ont confronté à des horreurs. *« Bien entendu, il faut que ce type d'initiative soit réorganisée de façon ponctuelle, de préférence en début d'année scolaire histoire de partir du bon pied. Cependant, je continue à penser que la répression est nécessaire au point où on en est arrivé. »* Pour ce qui est du message vis à vis des enfants, certains ont déjà bien compris. Dans la famille Racouchot, ils sont sensibilisés au code de la route dès leur plus jeune âge. *« Sur la route comme à pied, nous jouons aux devinettes avec les panneaux de signalisation, nous pensons qu'il est important de leur en parler, de façon ludique bien sûr. »*

Carole Nerini